



Communauté
de communes
**LACQ ■
ORTHEZ**

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Réunion du 4 novembre 2019

REÇU LE

13 NOV. 2019

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 66
Nombre de votants : 78

L'an deux mille dix-neuf, le quatre novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, David CRABOS, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, André CORLOBÉ (suppléant de Mme Maryse PAYBOU), Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel BARBE, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Jacques TEIXEIRA, Gérard PALOUMET, Francis LARROQUE, Georges TROUILHET, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Yves DARRIGRAND, Marc DESPLAT, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Geneviève GUICHEMERRE, Emmanuel HANON, Christine LABORDE, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAREAU, Jérôme TOULOUSE, Héléne MARTEUILH, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Bénédicte ALCETEGARAY (pouvoir à M. Henri POUSTIS), Michel LAURIO (pouvoir à M. Francis LAYUS), Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Jean-Simon LEBLANC (pouvoir à M. Dominique TOUYA), Michel JESER, Paul MONTAUT, Didier REY (pouvoir à M. Patrice LAURENT), Jean-Pierre DUBREUIL (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE), Aline LANGLES (pouvoir à Marie-Thérèse LAVIELLE), Albert LASSERRE-BISCONTE, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Gilbert AURRIAC, Corinne CARRIAT, Jeanne LUGA, Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à M. Yves DARRIGRAND), Jeanne LAMAZERE (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Céline LEMBEZAT, Anne-Marie LATASTE, Jean-Jacques SENSEBE (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Thierry LAFFITTE (pouvoir à Mme Véronique REMY), Franck VIREBAYRE-GASTON (pouvoir à M. Philippe GARCIA), David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET), Jean-Claude MORERE.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 20 : CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE POUR LA ZONE D'ACTIVITÉ SAÏCA

Rapporteur : M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ

Le site de la Saïca (ex-Papeterie des gaves) à Orthez s'étend sur un ensemble foncier de 11ha 23a 49ca et comprenait une quinzaine de bâtiments.

La communauté de communes de Lacq-Orthez, dans le cadre de ses compétences pour la valorisation de ses espaces et la résorption des friches industrielles, a décidé d'acquérir ce site dont l'emplacement est stratégique pour son territoire et la ville d'Orthez. La friche a été acquise en mars 2017 par l'établissement public foncier local (EPFL) Béarn Pyrénées pour le compte de la communauté de communes. Une convention de portage de 8 ans a été signée avec l'EPFL. Le chantier de démolition des bâtiments industriels est terminé, les dossiers réglementaires sont en cours de réalisation et les travaux de requalification devraient débuter en 2020 jusqu'en 2022-2023.

Le choix de requalifier cette friche industrielle permet de limiter l'artificialisation des sols, ce qui répond aux objectifs du PCAET adopté par la communauté de communes de Lacq-Orthez en décembre 2015.

Afin d'individualiser les opérations de la zone d'activités et de suivre les opérations assujetties à la TVA, il est proposé de créer un budget annexe à compter du 4 novembre 2019.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de créer un budget annexe** pour les opérations afférentes à la zone d'activité Saïca à compter du 4 novembre 2019.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,

